



Randonneurs de la Charente

Club affilié à la FF Randonnée.
Agrément Jeunesse et Sport N°16851.
Immatriculation tourisme N° IM075100382
Siège social : 21 rue d'Éna 16000 Angoulême.



Séjour de 8 jours dans le Pays Basque
Du lundi 27 mai au lundi 3 juin 2024

Organisateurs : Francis et Nicole Jacques.

☎ 06 85 35 32 39

<https://www.randonneursdelacharente.fr/>

Le Pays Basque 2024



Ciboure



Saint-Jean-de-Luz

Le Pays Basque est une région d'Europe occidentale qui s'étend de l'Adour à l'Ebre. Il est constitué d'une partie française et d'une partie espagnole séparées par les Pyrénées occidentales. Le Pays Basque français a une superficie de 3 000 km², représentant environ 15 % du Pays basque, pour une population d'environ 310 000 habitants. Le territoire est à la fois très montagneux et océanique. La région est connue pour sa culture festive, sa langue propre, son patrimoine particulier, ses produits locaux riches et son artisanat moderne.

Programme du séjour

Transports : Autocar grand tourisme durant tout le séjour

Hébergement : Village VVF à Urrugne Saint-Jean-de-Luz

Hébergement en formule confort, 2 personnes dans la même chambre avec une salle d'eau à partager, linge de toilette fourni, lits faits à l'arrivée.

Restauration : Pension complète à partir du dîner du lundi 27 mai au petit déjeuner du lundi 3 juin avec vin inclus au repas.

Le « bar à pasta » : différentes variétés de pâtes vous sont proposées au déjeuner et dîner en complément du plat de résistance. Pique-niques pour les déjeuners. (Pour les pique-niques, prévoir une gourde ou bouteille pour l'eau, deux boîtes hermétiques et des couverts. Les serviettes en papier seront fournies par le village, et un kit composé d'une éponge, de produit vaisselle et torchon sera mis à disposition dans vos logements.)

Programme prévu : durant ce séjour, il est possible que l'ordre des journées et leurs contenus soient modifiés pour raisons météo ou autres événements non prévus.

-Lundi 27 mai : départ à 8h à partir d'un parking fermé et surveillé dans la zone industrielle des Agriers impasse Leroy 16000 Angoulême. Etape pique-nique dans un jardin public à Bayonne. Visite de la ville (4 à 5 km). Reprise du car pour rejoindre le village de vacances vers 17h 30.

-Mardi 28 mai : départ en car à 8 h 30 vers Cambo-les-Bains, visite de la villa Arnaga. A la suite de la visite randonnée sur Cambo-les-Bains, pique-nique sur le parcours (9 km D+=190m).Reprise du car à destination du col de Saint Ignace pour accéder au sommet de La Rhune par le petit train.

-Mercredi 29 mai : départ en car à 8 h 30 vers Espelette, visite de la ville, et départ d'une randonnée pour rejoindre Ainhoa ou nous retrouvons le car avec ceux qui n'aurons pas fait la randonnée (pique-nique sur le parcours 10 km D+=500m). Reprise du car pour tous vers le col de Dancharia.

-Jeudi 30 mai : Journée de repos pour notre chauffeur. Départ du village à 9 heures pour une balade vers Socoa et le front de mer (5 km). Déjeuner au village de Vacances. L'après -midi randonnée vers Ciboure et Saint-Jean de Luz (11 km) Possibilité navette maritime suivant horaire.

-Vendredi 31 mai : départ en car à 8h30 pour rejoindre le port d'Hendaye. Prise d'une navette maritime pour traverser La Bidassoa, randonnée vers la Pointe du Figuier, l'Hermitage de la Guadalupe, et visite de la vieille ville de Fontarrabie (11 km + 3 km de visite de la ville D+= 380m) ...

-Samedi 1^{er} juin : Départ en car à 8h 30. vers la gare routière de San-Sébastien ou nous laisse le car, Visite de la vieille ville, la baie de la Concha, les monts Igueldo et Urgull (12 km D+ 170m)

-Dimanche 2 juin : Départ en car à 8 h 30 vers Bidart, randonnée en ligne pour revenir vers le village de vacances (12 km D+=190m)

-Lundi 3 juin : Départ en car du village de vacances à 8h30. Etape à Biarritz pour visite de la ville par une randonnée citadine (8km D+= 90 m)

Budget : 675 € par personne pour un groupe de 42 personnes. (l'effectif minimum pour assurer la sortie est de 39)

-Le budget comprend : l'hébergement en pension complète du dîner du lundi soir 27 mai au petit déjeuner du lundi 3 juin, les déplacements, frais d'autoroute, de parking, les visites, le pourboire du chauffeur de bus, l'accès aux équipements du village assurant l'hébergement.

-Le budget ne comprend pas : Les déjeuners des lundi 27 mai et lundi 3 juin, l'assurance annulation ou interruption de séjour facultative (29 €), le supplément chambre individuelle (140 €) et le changement du linge de toilette. (5 € par jour par personne)

Préinscription, paiements : 1^{er} versement de 250 € à la préinscription avant le 15 janvier. Les participants préinscrits recevront après le 15 janvier un bulletin d'inscription avec possibilité de souscription d'assurance annulation à remettre avant le 15 février accompagné du 2^{ème} versement de 245 € ou **274 € avec prise d'assurance annulation.** Le troisième versement et solde de 180 € avant le 15 mars. Le paiement par chèques-vacances ANCV est accepté pour le paiement partiel ou total du séjour mais ils doivent être remis au club avant le 15 mars.

Conditions financières d'annulation du séjour en cas de non remplacement : Entre 65 et 35 jours avant le départ 10% du prix du séjour. Entre 35 et 10 jours avant le départ 50% du prix du séjour. Entre 10 jours et le jour du départ 100% du prix du séjour.



Randonneurs de la Charente

Club affilié à la FF Randonnée.
Agrément Jeunesse et Sport N°16851.
Immatriculation tourisme N° IM075100382
Siège social : 21 rue d'Iéna 16000 Angoulême.



Séjour de 8 jours dans le Pays Basque
Du lundi 27 mai au lundi 3 juin 2024

Organisateurs : Francis et Nicole Jacques.

☎ 06 85 35 32 39

<https://www.randonneursdelacharente.fr/>

Bulletin de préinscription

Les préinscriptions ne deviendront effectives que lors de la remise de ce coupon de préinscription accompagné du chèque correspondant.

Bulletin de préinscription à faire parvenir à Francis et Nicole JACQUES, 3, rue de la Santé 16000 Angoulême ☎05 45 60 66 50 / 06 85 35 32 39 Courriel nifr.jacques@wanadoo.fr

Nom(s).....Prénom(s).....

Nombre de personne(s)..... X 250 € =€ (Chèque à l'ordre des Randonneurs de la Charente)

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051.

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables sur demande ou sur le site de l'association

<https://www.randonneursdelacharente.fr/>